

# INSCRIPTIONS & RÉINSCRIPTIONS 2019/2020

Les réinscriptions se dérouleront en ligne du lundi 6 mai au mercredi 29 mai 2019

Les nouvelles inscriptions se feront au conservatoire du lundi 3 juin au samedi 15 juin 2019



➤ Votre enfant a 5 ans ? (enfants nés en 2014)

- Le cours **Jardin d'Eveil** est fait pour lui ! Eveil au son et au mouvement.



➤ Votre enfant a 6 ans ? (CP)

- Le cours d'**Eveil musical** et/ou le cours d'**Initiation danse** (tronc commun à l'apprentissage de la danse) permettent de démarrer une pratique artistique en douceur... (max 45mn de cours par semaine)

- Votre enfant a fait son choix instrumental ? (Alto, clavecin, cor, flûte à bec, piano, violon et violoncelle) Le temps de démarrer un **cycle d'apprentissage** est venu !

*Au programme : 30 minutes de cours instrumental individuel, 1 heure de formation musicale et une pratique collective au choix (chorale ou orchestre débutant) car un cycle d'apprentissage c'est un tout ! Libérez du temps à votre enfant et accompagnez-le dans sa pratique musicale, les progrès seront décuplés ! (max 2h30 de cours par semaine)*

➤ Votre enfant a 7 ans ? (CE1)

- Votre enfant a fait son choix ? (Tous les instruments accessibles dès 6 ans + clarinette, flûte traversière, guitare, harpe et hautbois). Le temps de démarrer un **cycle d'apprentissage** est venu !

*Au programme : 30 minutes de cours instrumental individuel, 1 heure de formation musicale et une pratique collective au choix (chorale, orchestres, ensembles instrumentaux...) car un cycle d'apprentissage c'est un tout. Libérez du temps à votre enfant et accompagnez le dans sa pratique musicale, les progrès seront décuplés ! (max 2h30 de cours par semaine)*

- Votre enfant hésite encore sur son choix instrumental ? Nous vous proposons **l'Atelier instrumental**. Son principe : une rotation de 3 ou 4 instruments sur l'année au cours de laquelle votre enfant découvre la pratique musicale.

*Au programme : 30 mn d'atelier en cours individuel complété d'1h de formation musicale par semaine.*

- Concernant la danse, c'est l'année d'**Initiation 2** qui débute, toujours sous la forme d'un tronc commun classique et jazz ! (1h de cours par semaine)



➤ Votre enfant a 8 ans ? (CE2)

- Votre enfant a fait son choix ? Souhaite-t-il également faire de la danse ?

Le temps de démarrer un **cycle d'apprentissage** est venu ! (Tous les instruments accessibles dès 6 ou 7 ans + orgue, saxophone, trompette et tuba)

*Au programme : 30 minutes de cours instrumental individuel, 1 heure de formation musicale et une pratique collective au choix car un cycle d'apprentissage c'est un tout. Libérez du temps à votre enfant et accompagnez le dans sa pratique musicale, les progrès seront décuplés ! (max 2h30 de cours par semaine)*

- Concernant la danse, c'est l'année idéale pour démarrer le **cycle d'apprentissage** ! (Classique ou Jazz)

*Au programme : 2 cours par semaine obligatoires (selon le niveau de 2h à 3h de cours par semaine max.)*

➤ 8 ans et plus ? Musique, Danse et Théâtre, l'ensemble de nos cours vous accueille !

**Enfants, adolescents ou adultes : Contactez-nous !**



Une réunion d'information, ouverte à tous, est organisée le **Vendredi 17 mai à 20h30**

Salle Claude Bolling – Domaine des Quatre Vents